

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

### 1. IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE.

- 1.1 Identification de la préparation: **AIR WICK FRESHMATIC  
AGRUMES**
- 1.2 Identification de la société: SA RECKITT BENCKISER NV  
Allée de la Recherche 20,  
1070 BRUXELLES  
Belgique  
☎: 02 52 618 11  
Fax: 02 52 002 30
- Services techniques: RECKITT BENCKISER FRANCE  
Recherche & Développement,  
98 route de Sours, BP 835,  
28011 CHARTRES CEDEX  
France  
☎. +33 237247800  
Fax +33 237247847
- 1.3 Appel d'urgence: **Centre Antipoisons  
c/o Hôpital Militaire Reine Astrid  
Rue Bruyn 1,  
1120 BRUXELLES  
Belgique  
☎ 070 245245**

### 2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

- Nature: Préparation désodorisante avec spray automatique , en aérosol, pressurisé au butane. Boîtier de 250 ml.
- Composants contribuant au danger:

Nom	#CAS	#EINECS	Composition	Symboles de danger	Phrases de risque
Butane	106-97-8	-	40-60 % (85 g/ aérosol )	F+	R12
Mélange d'hydrocarbures isoparaffiniques ( Isopar L )	Non spécifié	-	25-40 %	Xn	R65/66
Ethanol	64-17-5	-	15-30 %		R11

+ Parfum : 1 à 5 % :	#CAS	#EINECS	Phrases de risques	Composition
(D-Limonene	5989-27-5	227-813-5	Xi,N:R38, R43, R50/53	< 0.5 %
Hexylene Glycol	107-41-5	203-489-0	Xi:R36/38	< 0.5 %
Aldehyde C10	112-31-2	203-957-4	Xi:R38	< 0.5 %
Benzyl Benzoate	120-51-4	204-402-9	R22, R41	< 0.5 %

//

- Contact avec la peau: En cas d'irritation laver abondamment avec de l'eau et du savon. Si nécessaire, consulter un médecin.
- Contact avec les yeux: Rincer abondamment et immédiatement avec de l'eau fraîche et consulter un médecin si nécessaire.

#### 4. PREMIERS SECOURS

- Ingestion: L'ingestion accidentelle de petites quantités d'aérosol est rare et sans grande conséquence.
- Inhalation: Utilisation normale sans problème sauf en cas d'inhalation volontaire/excessive. Concentrer délibérément le produit et l'inhaler volontairement peut causer de graves dommages.
- Contact avec la peau: Pas de risque significatif connu sur peau normale/saine. Le contact avec le gaz propulseur en rapide expansion peut provoquer de légères engelures. Peut déclencher une réaction allergique.
- Contact avec les yeux: Peut causer une légère irritation en cas de contact.

**Produit étiqueté Extrêmement inflammable**  
 Réceptif sous pression. Contient un gaz propulseur liquéfié extrêmement inflammable.  
 Contient du d-limonène, du Citral, du Citronellol et du Citrus Limonum. Peut déclencher une réaction allergique.

#### 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

- Xn Nocif
- F+ Extrêmement inflammable
- R12 Extrêmement inflammable
- R11 Facilement inflammable
- R22 Nocif en cas d'ingestion
- R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
- R65 Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
- R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R38 Irritant pour la peau
- R41 Risque de lésions oculaires graves
- R36 Irritant pour la peau

<p><b>RECKITT</b>  <b>BENCKISER</b>        SA RECKITT BENCKISER NV        Allée de la recherche 20        1070 Bruxelles        Belgique</p>	<p>5392-40-8        226-394-6        Xn:R38, R43</p>	<p>115-95-7        204-116-4        Xi:</p>	<p>201-134-4        284-515-8        R43        R38, R43 R51/53</p>	<p>78-70-6        84929-31-7        106-22-9        203-375-0</p>	<p>Linalyl Acetate        Linalool        Lemon Oil C.P.        Citronellol        Citral</p>	<p>&lt; 0,5 %        &lt; 0,5 %        &lt; 0,5 %        &lt; 0,5 %        &lt; 0,5 %</p>
--	--	---	---	---	---	---

01/12/04

AIRWICK FRESH MATIC AGRUMES N° 0014254

**RECKITT  
BENCKISER**  
SA RECKITT BENCKISER NV  
Allée de la recherche 20  
1070 Bruxelles  
Belgique

AIRWICK FRESH MATIC AGRUMES  
N° 0014254

01/12/04

- Inhalation: Garder les voies respiratoires ouvertes et dégagées. Maintenir au chaud et au repos. En cas de difficultés respiratoires, demander immédiatement une assistance médicale, comme de l'oxygène. Si la respiration s'arrête ou faiblit, pratiquer le bouche à bouche.
- Ingestion: En cas d'ingestion, consulter un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Peu de risques d'intoxication intestinale car la préparation aérosol ne libère que peu de produit.

La composition de la préparation est déposée auprès du Centre Anti-Poisons:

**Centre Antipoisons**  
c/o Hôpital Militaire Reine Astrid  
Rue Bruyn 1,  
1120 BRUXELLES  
Belgique  
☎ 070 245245

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- **Danger spécifique:** **Au cours d'un incendie, les boîtiers échauffés éclatent, libérant le propulseur gazeux extrêmement inflammable (butane).**
  - Butane:**
    - Point d'ébullition : -1°C
    - Pression de vapeur: 1557 mmHg @ 20° C
    - Densité de vapeur (air=1): 2.1
    - Point d'éclair: -60°C
    - Température d'autoignition: 287°C
    - Limites d'inflammabilité (dans l'air en volume, %):  
inférieure (LEL): 1.8% supérieure (UEL): 8.4%
    - La combustion peut libérer du monoxyde de carbone.
- Moyens d'extinction : Tous moyens habituels contre les feux d'aérosols, en particulier extincteurs à poudre ou à mousse.

#### 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Les aérosols fuyards ou endommagés doivent être retirés de leur lieu de stockage normal et stockés à part, de préférence à l'air (mis à l'abri du soleil) et loin de toute source d'ignition et de chaleur. En cas de grandes quantités, prévenir le fabricant. Pour les petites quantités, prévenir les services locaux de la nature du produit pour procéder à leurs éliminations avec leur accord. Pour les grandes quantités procéder à leur élimination par un Centre agréé.

#### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- 7.1 Manipulation:
  - Ne pas fumer.
  - Utiliser et conserver à l'écart de source et de chaleur & d'ignition, de flamme, source d'étincelles, appareil électrique en fonctionnement.
  - Manipuler sur des palettes en utilisant des chariots et engins adaptés et conformes aux réglementations en vigueur.
  - Ne pas percer ni brûler même après usage. L'aérosol ne doit pas être pulvérisé vers la nourriture. Le produit doit être pulvérisé à l'écart du corps. Ne pas respirer les aérosols.

//

7.2 Stockage:  
Le bocal ne doit pas être utilisé dans des zones confinées, surtout s'il  
risque d'y avoir une source d'ignition.  
Ne pas pulvériser vers une flamme, corps incandescent.  
Conserver hors de portée des enfants

Boîtiers sous pression : Protéger des rayons solaires, et ne pas exposer à  
une température supérieure à 50°C.  
Ne pas percer ou brûler même après usage.  
Conserver à l'écart de toute source de chaleur et d'ignition  
Conserver et utiliser seulement dans des zones bien ventilées.  
Les incendies impliquant des aérosols contenant des composants  
inflammables peuvent être graves et se propager rapidement. Les  
entrepôts, réserves et magasins contenant des aérosols doivent en  
conséquence être séparés d'autres zones à l'aide de séparations résistant au  
feu pendant une durée qui ne doit pas être inférieure à 1/2 heure, ou une  
durée supérieure si requise par des prescriptions réglementaires ou autres.  
Les locaux de stockage doivent être bien ventilés, notamment en  
ventilation basse.

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Butane

Limites d'exposition:

USA: 800 ppm (1900 mg/m<sup>3</sup>) OSHA TWA (vacated by 58 FR 35338, June 30, 1993)  
800 ppm (1900 mg/m<sup>3</sup>) ACGIH TWA  
800 ppm (1900 mg/m<sup>3</sup>) NIOSH recommended TWA

UK: Document EH 40 Occupational Exposure limits for butane (gaz pulvérisé)  
Limite d'exposition longue (8 heures): 1430 mg/m<sup>3</sup> (600 p.p.m)  
Limite d'exposition brève (15 minutes): 1780 mg/m<sup>3</sup> (750 p.p.m)

Précautions :

Eviter le contact avec les yeux/la peau.  
Utiliser dans des zones bien ventilées.  
Ne pas respirer les aérosols.

Equipement et protection industriels : Pas nécessaire pour la manipulation du produit dans son  
emballage final.

## 9. PROPRIÉTÉS CHIMIQUES ET PHYSIQUES

- Etat physique: Préparation liquide sous gaz propulseur liquéfié (butane) en bocal aérosol.  
 Odeur: Parfumée  
 Densité du produit rempli: Environ 0,822g/ml à 25° C  
 Pression interne: 45-55 Psig à 25° C

//

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

- Précautions: Respecter les précautions d'emploi indiquées sur le récipient.
- Récipient sous pression: A protéger des rayons solaires et à ne pas exposer à des températures supérieures à 50°C.  
Ne pas pulvériser vers une flamme ou un corps incandescent.  
Ne pas fumer.  
Conserver et utiliser à l'écart de toute flamme, source de chaleur d'étincelles et d'ignition, appareil électrique en fonctionnement.  
Ne pas percer ni brûler même après usage.  
Conserver et utiliser seulement dans des zones bien ventilées.  
Ne pas respirer les aérosols.
- Mélanges: Ne pas mélanger (utiliser) avec d'autres produits chimiques ménagers.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- Toxicité aigue: Le butane étant un gaz asphyxiant, ne pas inhaler intentionnellement.  
Une inhalation prolongée a un effet anesthésiant (souris: 22% anesthésie en 1 minute).  
CL50 (rat): 658 g/m<sup>3</sup>/4h  
CL50 (souris): 680g/m<sup>3</sup>/2h
- Toxicité chronique: Pas de données .

Le contact du gaz en rapide expansion peut provoquer des engelures.

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Nocif pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Le butane est un composant volatil gazeux qui se disperse dans l'atmosphère.

La dégradation photochimique dans l'air se produit à vitesse moyenne.

Considéré par l'ONU comme "moins important" dans la formation de l'ozone épisodique.

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

- Par l'utilisateur: Mise à la poubelle du boîtier vide lorsqu'il est complètement vide. Ne pas percer ou brûler même après usage. Protéger des rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.
- Quantités importantes: Faire détruire par un centre agréé de destruction des aérosols. (Stocks non marchands)

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

//

AIRWICK est une marque déposée.

**16. AUTRES INFORMATIONS**

Contient du d-limonène, du Citral, du Citronellol et du Citrus Limonum. Peut déclencher une réaction allergique.

A protéger des rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

Réceptient sous pression.

ou l'étiquette

- S62 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage

- S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et consulter un spécialiste

- S51 : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées

Ne pas inhaler intentionnellement

- S23 : Ne pas respirer les aérosols.

- S16 : Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles-Ne pas fumer

l'environnement aquatique.

-R52/53 : Nocif pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour

- S2 : Conserver hors de la portée des enfants

**Extrêmement inflammable**

Les mentions suivantes figurent sur l'étiquette:

Directive 1999/45/CE du Parlement européen et du Conseil du 31 mai 1999.

générateurs d'aérosols.

Directive 94/1/CE de la Commission du 6 janvier 1994 portant adaptation technique de la directive 75/324/CEE du Conseil concernant le rapprochement des législations des Etats membres relatives aux

membres relatives aux générateurs aérosols.

Directive 75/324/CEE du Conseil, du 20 mai 1975, concernant le rapprochement des législations des Etats

**Produit étiqueté Extrêmement inflammable.**

**15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

Numéro ONU: 1950

Règlement transport aérien : IATA: UN 1950 AEROSOLS, Classe 2.2

Règlement transport maritime: IMDG: UN 1950 AEROSOLS, Classe 2.

Règlement transport terrestre: (ADR/RID) UN 1950 AEROSOLS, 2.1

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit dangereux.

Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.

